

L'université de Nîmes et l'AFJE signent une convention de partenariat autour de la formation et de la professionnalisation

Le 28 septembre 2021



Le mercredi 29 septembre, l'université de Nîmes a officialisé son partenariat avec l'association française des juristes d'entreprise (AFJE) pour le master Enseignement Clinique du Droit des Affaires (ECLA). Leur objectif est de développer une nouvelle collaboration en matière de formation et de professionnalisation.

La convention de partenariat signée avec l'AFJE lui permet non seulement d'apporter son concours à la formation des étudiants du Master ECLA mais également d'assurer :

- la présentation du métier de juriste d'entreprise aux étudiants du Master ECLA sur le site d'UNIMES ou, le cas échéant, en visioconférence par des adhérents de l'AFJE;

- la mise en oeuvre du dispositif de l'AFJE « Le Droit en action » qui permet de confier à un étudiant ou un groupe d'étudiants l'analyse d'une problématique juridique communiquée par un adhérent;
- la proposition de stages aux étudiants du Master ECLA par les adhérents de l'AFJE.

Pour mémoire, deux adhérentes de l'AFJE étaient venues à l'université de Nîmes présenter le métier de juriste d'entreprise aux étudiants du master ECLA, en 2019. La signature de ce partenariat représente donc le prolongement et le développement d'une collaboration entre les deux entités, qui avait débuté avant le début de la crise sanitaire.